

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025-2026

DIPLÔME UNIVERSITAIRE M.I.A.S



Métiers de l'Insertion et de l'Accompagnement Social

**ATTENTION !
DÉPOSER UN DOSSIER PAR DIPLÔME**

**LE RETOUR DES DOSSIERS EST
FIXÉ AU 20 JUIN 2025**



DOSSIER DE CANDIDATURE 2025/2026

PHOTO

à coller
40 mm par 45 mm

1 - ETAT CIVIL

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Portable Perso.

Courriel

2 - MODE D'ACCÈS

FORMATION CONTINUE



un dossier de VAP à été déposé au
service formation continue

SALARIÉ

Nom et adresse
de l'employeur

Emploi occupé

**DEMANDEUR
D'EMPLOI :**

FOURNIR : LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI
UN AVIS DE SITUATION
UNE NOTIFICATION DE DÉCISION de FRANCE TRAVAIL
LE COMPTE RENDU D'ENTRETIEN AVEC LE CONSEILLER VALIDANT LE PROJET DE
FORMATION (FRANCETRAVAIL, MISSION LOCALE)

FORMATION INITIALE :



Fournir une copie de la carte étudiante

3 - TITRES

Dernier diplôme
obtenu
(soyez précis
détailles les sigles)

Établissement
Ville - Année

Diplôme préparé
en 2024-2025

Établissement
Ville

Baccalauréat ou équivalence : année d’obtention

série (pas d’abréviation)

Lieu

Études poursuivies après le baccalauréat

Année universitaire (ordre chronologique)	Établissements Fréquentés (1)	Intitulé du diplôme préparé et de la spécialité (2)	Résultat et Mention Obtenue (3)

(1) N’oubliez pas de mentionner la ville et le code postal

(2) Soyez précis, évitez les sigles

(3 Vous devez **joindre des attestations de réussite.**

4 - EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Vous indiquerez par ordre chronologique les emplois temporaires ou de longue durée que vous avez occupés (Nom et adresse de l'employeur, fonctions et responsabilités exercées, durée du contrat ainsi que les stages réalisés (Nom et adresse de la structure d'accueil, durée et mission du stage)). Vous n'oublierez pas de joindre des attestations.

Emplois

Stages

5 - AUTRES DIPLÔMES (BAFA, BAFD, BNS, C2I, TOEIC, OU AUTRES)

6 - ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

Vous indiquerez les activités, fonctions, responsabilités exercées dans le cadre d'associations (joindre des attestations).

7 - STAGE ENVISAGÉ

Pour les étudiants en formation initiale et les demandeurs d'emploi, dans quel(s) secteur(s) d'activité souhaitez-vous effectuer votre stage :

INDICATIONS RELATIVES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier.

- Une photo d'identité à coller en première page du dossier,
- un curriculum vitae détaillé,
- une lettre de motivation qui met en évidence votre projet professionnel et la pertinence de votre candidature,
- la photocopie du Baccalauréat et des diplômes obtenus depuis,
- les relevés de notes obtenues au baccalauréat et des diplômes ou formations suivis depuis,
- les certificats d'employeurs ou attestations de stages précisant les fonctions exactes exercées,
- tout document susceptible d'attester des informations fournies dans le dossier,

Attention : vous devrez être en mesure de fournir sur demande les originaux des photocopies qui accompagnent ce dossier.

LES DOSSIERS INCOMPLETS, ILLISIBLES OU ENVOYÉS PAR COURRIEL NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Notification des résultats.

Les résultats d'admissibilité, les convocations aux entretiens ainsi que les résultats d'admission vous seront notifiés par courriel et seront publiés sur le site de la Faculté :



Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les dossiers complétés sont à déposer accompagnés de toutes les pièces demandées à :
UFR des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion Service de la scolarité :
Stéphanie FOLIO- Bureau 3086
57, rue Pierre Taittinger -51100 Reims
03.26.91.85.84

Le retour des dossiers est fixé au 20/06/2025.

Si votre dossier est retenu par le jury de présélection, vous serez convoqué à un entretien d'admission qui aura lieu début juillet 2025.

LE STAGE

Dans le cadre de sa formation, le ou la stagiaire doit effectuer, en discontinu, un stage de professionnalisation durant l'année universitaire. La formation s'appuie sur la pédagogie de l'alternance entreprise-université selon le rythme en moyenne de 1 semaine en entreprise et 1 semaine à l'Université. L'inscription des stagiaires est liée à la validation d'un projet de stage.

Durée et période du stage :

490 heures sur l'ensemble de l'année universitaire d'octobre à mai.

(Les dates exactes seront précisées dans la convention de stage).

OBJECTIFS DU STAGE :

Le stage qui fait partie intégrante du projet de formation du ou de la stagiaire doit répondre à quatre objectifs:

- le ou la stagiaire doit recueillir des données sur l'environnement et sur le public accueilli ;
- le ou la stagiaire doit appréhender le fonctionnement de la structure ;
- le ou la stagiaire doit se confronter à des réalités en s'impliquant dans une participation négociée avec le ou la responsable de la structure d'accueil (immersion et réalisation d'une action ou d'une mission) ;
- le ou la stagiaire doit progressivement préciser son projet personnel et professionnel dans une perspective d'entrée sur le marché du travail ou de poursuites d'études.

ORGANISMES D'ACCUEIL :

Le stage se situera dans le secteur sanitaire, social, socio-éducatif, socio-culturel, sportif, culturel, de l'information, de la formation et de l'insertion (par ex : Maison de quartier, Centre social, Mission locale, Centre Communal d'Action Sociale, organisme de formation, structure d'insertion par l'activité économique, Centre Information Jeunesse, Association pour l'insertion sociale et professionnelle, Association de quartier. Institut médico-éducatif, centre d'hébergement de réadaptation sociale, établissement pour personnes âgées dépendantes, foyer de jeunes travailleurs...).

RECHERCHE DU STAGE :

Si la recherche et le choix du stage sont à l'initiative du ou de la stagiaire en fonction de son projet professionnel, le contenu du stage doit être validé par l'équipe pédagogique. Toutefois, si nécessaire, Jérémy MAUUARIN, responsable du DUMIAS, pourra vous accompagner dans la recherche du stage. Tél. 03.26.91.89.34, jeremy.mauuarin@univ-reims.fr

Il se réserve le droit de ne pas valider le projet de stage si celui-ci ne correspond pas aux objectifs de la formation énoncés ci-dessus.